

**Comité de suivi des génériques :  
Le médicament générique sacrifié par le gouvernement**

**Un Comité de suivi des génériques de tous les excès**

Le Comité de suivi des génériques (CSG) du 18 septembre est sans précédent :

- un volume de génériques inédit : près d'1 générique sur 3, soit 1900 génériques baissés ;
- un prix moyen déjà extrêmement bas : 0,14€ par comprimé de générique, inférieur de 10% à la moyenne des prix européens. Certains génériques essentiels, comme la metformine ou le répaglinide, sont respectivement à 0,05€ et 0,06€.
- un record d'économies exigées : 200M€, soit l'équivalent de 4 plans de baisses de prix cumulés

Pour quel objectif ? **Sacrifier un secteur indispensable à la prise en charge des patients et à la pérennité de notre modèle de protection sociale ?**

**Le générique : l'éternelle variable d'ajustement au risque de menacer l'accès aux soins des patients**

Le 18 septembre, le GEMME a pris connaissance des décisions du CEPS applicables dès le 1<sup>er</sup> octobre 2025. Un tel délai ne laisse aucune place à la concertation. **Aucun secteur stratégique ne mérite d'être traité avec si peu de considération.** Pourtant, notre industrie est le premier contributeur du secteur pharmaceutique à la maîtrise de la dépense de médicament (+2,5Md€ d'économies par an) et à l'accès aux médicaments à coût raisonnable (+28 millions de patients traités à un prix moyen de 0,16€ par comprimé de générique). **Le GEMME s'oppose à cette méthode, l'accepter affaiblirait la politique conventionnelle.**

Cette régulation vise à contenir la dynamique de la dépense du médicament. Cependant, **le générique n'en est pas responsable et ne peut plus être la variable d'ajustement. Ces baisses de prix historiques sacrifient les médicaments génériques** et interviennent dans un contexte où 10% des produits à bas prix sont à risque d'arrêt de commercialisation. Elles font tristement écho à l'alerte lancée par l'**UFC Que Choisir** en septembre 2025 : « l'accès aux soins est menacé par les produits innovants à prix élevé. »

**Hausse du reste à charge des patients dès 1<sup>er</sup> octobre 2025**

Le 25 septembre, la baisse des tarifs forfaitaires de responsabilité (TFR) de 16 molécules a été publiée. Ces molécules sont indispensables dans le traitement du diabète, du VIH, de la dépression ou encore de la maladie de Parkinson. Leur prix moyen n'est que de 0,11€ par comprimé ! Cette baisse des TFR est susceptible d'aboutir à un reste à charge pour de nombreux patients dès le 1<sup>er</sup> octobre en raison des procédures légales à respecter. Le GEMME demande l'**annulation immédiate de cette décision.**

**Le GEMME appelle à suspendre d'urgence cette régulation et à rouvrir le dialogue**

Le 24 septembre, le Premier Ministre a décidé de suspendre l'arrêté abaissant le plafond des remises officielles sur les génériques. Or, l'Etat avait conditionné ces baisses de prix historiques à cette réforme. En conséquence, le GEMME demande la suspension immédiatement des baisses de prix et un changement de méthode dans la régulation des produits à bas prix. **Le GEMME appelle à être reçu par le Premier Ministre afin d'ouvrir une véritable concertation et de parvenir à des solutions soutenables.**

**À propos du GEMME :** Créé en 2002, le GEMME réunit aujourd'hui 27 entreprises adhérentes. Le GEMME participe aux réflexions et aux actions aux côtés des pouvoirs publics et des professionnels de santé pour développer des solutions de santé plus abordables pour la pérennité du système de soins français.

<http://www.medicamentsgeneriques.info/>

@generiques\_asso

**Contacts presse :**

Lucie BLAISE : l.blaise@lcom.net

Anne-Laure Brisseau : al.brisseau@lcom.net